
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 23 NOVEMBRE 2025

Étaient présents :

Membres de droit

Annie COMBES, Cheffe d'établissement et Présidente du conseil d'établissement
Salloua NAFFATI, adjointe à la cheffe d'établissement
Corinne SOMAINI, directrice de l'école primaire
Frédéric SCOGNAMIGLIO, directeur administratif et financier
Anne PENDA, Conseillère Principale d'Éducation
Laurence AMIGUES, adjointe au chef du poste diplomatique

Représentants élus des personnels

Représentants élus des enseignants du 1^{er} degré : Safiha BATOUM, Christophe ROCHE et Wyaam Haidar (suppléante)
Représentants élus des enseignants du 2nd degré : Yacouba ADAMOU, Mohamed OMAR HOCHÉ et Said TAHER ALAOUI
Représentante élue des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATOSS) : Tarwa ABDALLAH et Makrama MOUSSA (suppléante)

Représentants élus des parents

Mouktar GHALEB, Araksan OMAR AHMED (suppléante)
Zeina IBRAHIM
Man MOHAMED DJAMA, Mohamed AREF (suppléant)
Silvia NOBILI

Représentants élus des élèves

Deksane ABDILLAH

Membres à titre consultatif

Loula RACHID, comité de gestion
Nima IBRAHIM, comité de gestion
Eva PARDINA, conseillère consulaire

La Présidente, cheffe d'établissement souhaite la bienvenue à tous. Le quorum étant atteint (24 présents dont 18 votants), la séance débute à 18h22.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame SOMAINI, directrice primaire et le secrétariat adjoint par Madame NOBILI.

L'ordre du jour :

1. Adoption du PV de la séance du 9 novembre 2025
2. Information sur le programme d'orientation
3. Programme conseil école-collège
4. Programme des activités
5. Projet local d'évaluation
6. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé.

1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 01 octobre 2025 (en annexe 1) est **approuvé à l'unanimité** dans sa rédaction, après que soient ajoutées les modifications suivantes, à la demande d'un parent élu :

- le parent suppléant présent : Florence Meister
- les nom et prénom de la représentante élue (non mentionnée) : Tarwa Abdallah.

2- INFORMATION SUR LE PROGRAMME D'ORIENTATION

La parole est donnée à Mesdames Riou, documentaliste et Oumouri, conseillère en orientation, pour présenter le programme autour de la notion de parcours pour chaque niveau : voir en annexe 2

Madame Oumouri rappelle la possibilité pour les élèves de prendre rendez-vous en s'inscrivant à la vie scolaire.

Une remarque d'un parent à propos de la spécialité : proposer une heure d'immersion à l'élève demandeur, à déterminer en fonction de son emploi du temps et des possibilités d'accueil.

Pour les classes de terminales, l'attention est portée sur la gestion de « Parcours Sup ». Le projet « choisir le nom de ta promo » avec le professeur de philosophie et la CPE vise à choisir 2 ou 3 noms de femmes célèbres avec des critères précis, dans le domaine scientifique. Il s'agit de créer un lien pour renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe.

Plusieurs événements à retenir autour des Master classe, l'intervention de Campus France, la rencontre avec des professionnels, la séance d'information sur Parcoursup le 28 janvier à l'attention des parents de terminales.

3- PROGRAMME CONSEIL ECOLE - COLLEGE

A propos du conseil école – collège, il y a eu une réunion le 07/11 qui a permis de faire une analyse rapide des évaluations de rentrée de septembre et ainsi définir les priorités que cela soit en mathématiques et en français.

Des projets vont être mis en place : rallye mathématiques, les rencontres de la lecture, le musée'phémère, en EPS, en langue vivante, où CM1/CM2 et 6è participeront.

Un programme d'immersion pour les élèves de CM2 sera organisé en classes de 6è pour une découverte du secondaire, des lieux, de son organisation en présence de la CPE.

4- PROGRAMME DES ACTIVITES

Présentation des actions au primaire pour le premier trimestre 2025/26 : annexe 3

Une demande de sortie dans la ville de Djibouti est soulevée par un parent élu, comme ayant déjà organisée les années précédentes. Cela pourra s'envisager l'année prochaine, moyennant un accompagnement sécurisé des autorités locales et de l'ambassade de France, mais aussi de parents accompagnateurs.

Des échanges, des rencontres avec les écoles de Djibouti ville et des autres régions s'envisagent avec les différentes autorités responsables.

Présentation des actions du secondaire 2025/26 : annexe 4

La proviseure rappelle les contraintes pour les transports liées à l'accident du bus l'année dernière, avec la nécessité de mettre en place une solution avec un protocole assurant la sécurité des élèves.

Un groupe de travail sur les transports est à mettre en place pour constituer un cahier des charges avec un protocole à respecter et validé par tous.

Le professeur de philosophie demande l'ajout à ce calendrier des actions du secondaire, l'action « un nom pour ma promo » pour les élèves de terminale.

5- PROJET LOCAL D'EVALUATION

Présentation du projet local d'évaluation réfléchi en conseil pédagogique des 14/09 et 15/10/2025 : annexe 5

Le baccalauréat général ou technologique est évalué dans le cadre d'épreuves ponctuelles et de contrôle continu. Le projet local d'évaluation décrit les modalités de mise en œuvre du contrôle continu dans les disciplines concernées en 1ère et terminale.

Des questions :

- sur le nombre minimal de contrôles continus : il faut retenir la notion de moyenne représentative dans une discipline et non le nombre de contrôles.
- Sur la procédure en cas de triche, de fraude : l'élève continue l'épreuve comme dans les conditions d'examens. La note zéro ne sera pas attribuée, l'élève repassera l'épreuve et la famille reçue avec l'élève pour une sanction.

Rappel de l'importance de la communication de ce plan d'évaluation : les modalités d'évaluation seront les plus claires et les plus justes possibles.

Les élèves ayant un PAI seront accompagnés, avec la mise en place notamment d'un tutorat si besoin.

La CPE travaille avec le CVL un programme de tutorat entre pairs.

Une charte scolaire sur l'usage du numérique existe et sera actualisée.

La déléguée des élèves soulève le problème d'équité entre les classes pour les mentions : réflexion sur un accord entre toutes les classes.

Le projet local d'évaluation est soumis au vote : approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants élus des enseignants du second degré :

- la thématique des sorties scolaires : afin d'envisager la reprise de sorties scolaires, il est nécessaire d'instaurer un groupe de travail sur les sorties et les transports.

Les représentants élus des enseignants du premier degré :

- Les deux classes (TPS/PS) disposaient depuis le début de l'année d'une ASEM supplémentaire pour les aider au quotidien. Depuis le retour des vacances d'octobre, cet agent remplace une Assistante Spécialisée de Moyenne Section qui aurait démissionné. L'administration pourrait-elle envisager le recrutement d'un personnel pour palier à ce manque ?

Le poste d'une ASEM supplémentaire n'est pas budgété. Le DAF explique qu'une classe maternelle a été supprimée à la rentrée de septembre. Il n'est prévu pas un poste supplémentaire. L'augmentation de la masse salariale a un gros impact sur le budget. L'école maternelle bénéficie déjà d'une ASEM supplémentaire (pour 8 classes, il y a 9 ASEM), qui est notamment présente pour l'accueil, la marmothèque, la garderie du midi.

- Depuis plusieurs années, un filet anti-chaaleur est demandé dans la cour du primaire (site Kessel), afin que les élèves puissent profiter pleinement de leurs récréations, et que les enseignants puissent ranger les élèves à l'abri du soleil dès la sonnerie. Aujourd'hui, il n'y a pas assez de place, le retour en classe est compliqué et fait perdre un temps précieux. L'Administration pourrait-elle répondre favorablement à notre demande ?

Cette demande sera reprise et étudiée.

Les représentants de parents élus :

- La question des parents délégués aux conseils de classe : certains parents ne connaissent pas les parents délégués de la classe de leur enfant. Serait-il possible de communiquer à ce sujet afin que chaque famille puisse facilement contacter le parent délégué concerné ?

La messagerie des parents délégués est communiquée à tous les parents de la classe. Une communication sera refaite.

- La communication des résultats des dernières élections : ceux-ci n'ont pas été transmis aux parents. Bien qu'ils soient affichés à l'entrée de l'établissement, la majorité des familles n'a pas pu en prendre connaissance. Une communication via Pronote permettrait de toucher un plus grand nombre de parents.

Il est rappelé que les PV des élections sont sur le site du LFD et aux entrées de l'établissement, Dolto et Kessel.

- Courriers échangés entre les représentants de parents :

La lecture d'un courrier provoque des échanges vifs sur un sujet qui ne correspond pas aux compétences du conseil d'établissement (AG). Madame la COCAC précise qu'en conseil d'établissement, il n'est pas possible de discuter de prérogatives qui relèvent d'une autre instance, que chaque instance de l'établissement a son rôle. La proviseure rappelle que c'est un conseil d'établissement, qu'il est important de s'écouter en

respectant tout un chacun. Après apaisement de la discussion, la proviseure a mis fin au conseil d'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20h47.

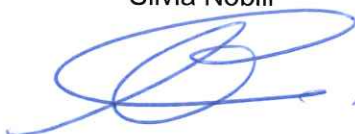
La secrétaire de séance

Corinne SOMAINI



La secrétaire adjointe

Silvia Nobili



La Présidente

Annie COMBES



